

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 44
Votes exprimés : 44
POUR : 44
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
22 novembre 2022
Date d'affichage :
22 novembre 2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLÉ – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (pouvoir à Claude MANIGAULT) - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER – Gilles SACKPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) – Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL – Christophe GENTIL - Rémy VIDAL – Stéphane BARDOUX - Jean-Claude LEMAIRE – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA, absente excusée (pouvoir à Jean-Claude LEMAIRE) - Clément POINTEAU – François CAMBURET – Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT, absent excusé (pouvoir à Pierre NOIROT) - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER - Marcel GEORGES – Daniel SIMONNET – Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY – Arnaud ROSIER – Pascal DUBOIS – Christophe CHEYSSON – Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU – Hubert NAULOT – Bernard ENFRUN – Michel CODRAN -
Absents excusés : Claude CATRIN – Nathalie LABOSSE -
Absents : Cloria JAOLAZA – Bertrand LEBLANC – Catherine VERNEAU -

Secrétaire de séance : Stéphane BARDOUX -

Objet de la délibération

**REORGANISATION DES SERVICES ENFANCE
MODIFICATIONS DE POSTES**

Monsieur Christophe CHEYSSON, Vice-Président, rappelle que le directeur du secteur enfance de L'ISLE SUR SEREIN, JOUX LA VILLE et PRECY LE SEC a quitté ses fonctions au 2 octobre 2022.

La collectivité a mené une réflexion pour remplacer cet agent : soit en interne, soit en externe. Après des échanges réalisés avec les équipes du service enfance, la solution d'une réorganisation du service en interne a été retenue, ce qui permettra à certains agents une évolution de carrière au sein de la structure.

La répartition des différents sites du service enfance est modifiée afin de permettre un meilleur partage entre les différents secteurs. Le site de JOUX LA VILLE est désormais rattaché à celui de NOYERS (au lieu de L'ISLE).

Voici les nouveaux secteurs :

- Secteur L'ISLE – PRECY
- Secteur NOYERS - JOUX
- Secteur GUILLON – MONTREAL – THIZY.

Cette nouvelle réorganisation impacte les postes suivants :

Fonction actuelle	Nouvelle fonction	Poste actuel	Nouveau poste
Sous-directrice Secteur L'ISLE JOUX PRECY	Directrice Secteur L'ISLE PRECY	Adjoint d'animation, à temps non complet (21/35 ^{ème})	Adjoint d'animation, à temps non complet (33/35 ^{ème})
Directeur Secteur NOYERS	Directeur Secteur NOYERS JOUX	Adjoint d'animation, à temps non complet (26,5/35 ^{ème})	Adjoint d'animation, à temps non complet (31,25/35 ^{ème})
Animateur Secteur L'ISLE	Sous-directrice Secteur L'ISLE PRECY	Adjoint d'animation, à temps non complet (20,25/35 ^{ème})	Adjoint d'animation, à temps non complet (30/35 ^{ème})
Directeur Secteur L'ISLE JOUX PRECY		SUPPRESSION du poste d'animateur, à temps complet	
Animateur Sites JOUX L'ISLE	Animateur Sites JOUX L'ISLE (+1 semaine centre)	Adjoint d'animation, à temps non complet (13,25/35 ^{ème})	Adjoint d'animation, à temps non complet (14,5/35 ^{ème})
Animateur Sites JOUX L'ISLE PRECY	Animateur Sites JOUX L'ISLE PRECY (+ 1 semaine centre)	Adjoint d'animation, à temps non complet (14,5/35 ^{ème})	Adjoint d'animation, à temps non complet (15,75/35 ^{ème})

REÇU EN PREFECTURE

le 01/12/2022

Application agréée E-legalite.com

De plus, par délibération en date du 10 octobre 2022, un poste d'adjoint d'animation, à temps non complet (8,25/35^{ème}) a été créé pour exercer les fonctions d'animateur aux services périscolaires de NOYERS et de L'ISLE et au NAP de L'ISLE.

Le comité technique du centre de gestion a émis un avis favorable le 8 novembre 2022 sur la modification des trois premiers postes (augmentation du temps de travail supérieure à 10 %) et sur la suppression du poste d'animateur.

Monsieur Christophe CHEYSSON propose au Conseil Communautaire de valider les modifications de postes décrites ci-dessus, avec effet au 1^{er} Janvier 2023, à savoir :

SUPPRESSION DE POSTES :

- 1 poste d'adjoint d'animation, permanent, à temps non complet (21/35^{ème}),
- 1 poste d'adjoint d'animation, permanent, à temps non complet (26,5/35^{ème}),
- 1 poste d'adjoint d'animation, permanent, à temps non complet (20,25/35^{ème}),
- 1 poste d'animateur territorial permanent, à temps complet.

CREATION DE POSTES :

- 1 poste d'adjoint d'animation, permanent, à temps non complet (33/35^{ème}),
- 1 poste d'adjoint d'animation, permanent, à temps non complet (31,25/35^{ème}),
- 1 poste d'adjoint d'animation, permanent, à temps non complet (30/35^{ème}),

MODIFICATION DE POSTES :

- 1 poste d'adjoint d'animation, permanent, à temps non complet, qui passe de 13,25/35^{ème} à 14,5/35^{ème},
- 1 poste d'adjoint d'animation, permanent, à temps non complet, qui passe de 14,5/35^{ème} à 15,75/35^{ème}.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité,

DECIDE d'effectuer les modifications de postes telles que présentées ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires figureront au budget primitif enfance 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Stéphane BARDOUX



Le Président,
Xavier COURTOIS

